



N° 234 - événements d'avril 2015

Intervention

Le principal événement du mois d'avril est l'accident du *Oleg Naydenov*. Le chalutier russe a sombré le 14 avril 2015, à 15 nautiques au sud de l'île Grande Canarie, par 2 700 m de fond, avec 1400 t d'IFO 380 à bord. Des fuites (entre 5 et 10 litres de combustible par heure) ont été observées grâce au robot sous-marin envoyé en exploration par le gouvernement espagnol. Des hydrocarbures ont touché le sud de l'île Grande Canarie et pollué quelques tortues et oiseaux. Le Cedre a été contacté par le centre espagnol **SASEMAR** (*Sociedad Estatal de Salvamento y Seguridad Marítima*) pour fournir des informations sur le possible comportement et vieillissement du produit afin d'améliorer les opérations de lutte contre la pollution.

Le Cedre a également été sollicité lors d'un exercice organisé par Total à Donges ainsi que dans le cadre de la convention UTMD (convention sur les substances dangereuses) en répondant à une demande d'information sur la manutention d'une substance dangereuse transportée par voie aérienne.

En bref

FORMATION

► du 30 mars au 03 avril : session 1 du stage pratique lutte en mer et sur le littoral, 15 participants.

PUBLICATIONS

► Trois catalogues décrivant nos offres de service (Formation, Plans d'urgence antipollution et Editions) viennent d'être édités. A télécharger sur www.cedre.fr, rubriques Formation, Plans d'Urgence et Guides.

Plan Pollumar, Côte d'Ivoire

Le Centre Ivoirien Antipollution (CIAPOL) a confié au Cedre la refonte et la mise à jour du plan national Pollumar (plan d'urgence de lutte contre les pollutions accidentelles en mer, en lagune et dans les zones côtières) ([Lettre n°223](#)). Du 31 mars au 2 avril, deux ingénieurs ont animé un atelier de discussions autour de la première ébauche du plan, suivi d'un exercice d'État-major. Organisé par le CIAPOL, cet atelier riche en débats a rassemblé près de 70 personnes : autorités, administrations, centres de recherche, **ONG** et industrie.

Collaboration avec PNMI/comité des pêches 29

Le Parc Naturel Marin d'Iroise et le Comité départemental des pêches du Finistère travaillent, depuis novembre 2013, à la mise en place de contrats de développement durable pour les pêcheurs professionnels, afin d'encourager les bonnes pratiques, notamment en matière de lutte antipollution. Dans le cadre de l'expérimentation de ces contrats, 9 pêcheurs volontaires ont participé à une formation antipollution les 20 et 21 avril, au Cedre. Ils ont été sensibilisés aux pollutions par hydrocarbures (pollutions portuaires et marées noires), aux produits de lutte et aux techniques d'intervention (déploiement et mise à l'eau d'un barrage flottant, barrages absorbants, montage d'un chalut antipollution...), ainsi qu'aux mesures de sécurité (équipements de protection individuelle, décontamination des hommes et des équipements...). Le **CEPPOL** est intervenu pour présenter l'implication des pêcheurs dans le dispositif **ORSEC** maritime. Enfin, les aspects financiers et les procédures de dédommagement en cas de pollution (**FIPOL**) ont été abordés par une présentation du **Réseau Allegans**. Une formation similaire sera vraisemblablement réorganisée au Cedre fin novembre 2015.

Formations

Le rythme des formations s'est accéléré ce mois avec à la fois, des formations à l'extérieur et des formations sur site :

Formation des élèves de l'ENSAM

Le 28, le Cedre a animé une journée de formation à la lutte contre les pollutions marines par hydrocarbures et produits chimiques en vrac et en colis à l'attention de 15 élèves officiers de l'ENSAM (Ecole Nationale de la Sécurité et de l'Administration de la Mer), futurs affectés en **CROSS** et DML (Délégations à la Mer et au Littoral). Le lendemain, nous avons mis nos locaux à disposition pour que la formation se poursuive par des interventions du procureur de la République de Brest et du **Réseau Allegans**. Les stagiaires se sont également rendus au CSN de Brest et au **CEREMA**.

Formation SARA

Dans le cadre du plan de formation mis en place à l'issue de la révision des plans antipollution de ses installations de Martinique, Guyane et Guadeloupe, la SARA a sollicité le Cedre pour former le personnel de ses dépôts de Guyane. Deux formateurs se sont rendus sur place, du 14 au 17 avril, pour animer une formation pratique au profit de 6 agents des dépôts de Dégrad des Cannes et Kourou. Cette formation a permis de détailler l'organisation et les techniques de lutte évoquées dans le plan de ces sites et de vérifier et tester le matériel à l'occasion d'exercices pratiques.

Formation CNFPT, Ria d'ETEL

Du 28 au 30 avril, le Cedre a accueilli 14 stagiaires dans le cadre d'une formation à la lutte contre les pollutions marines par hydrocarbures organisée par la délégation Bretagne du CNFPT à la demande du Syndicat mixte de la Ria d'Etel. En effet depuis 2012, le Syndicat mixte de la Ria d'Etel anime un groupe de travail "pollutions maritimes" dont l'objet est d'améliorer la lutte contre les pollutions maritimes de faible ou de moyenne ampleur et de contribuer à une bonne gestion d'une pollution d'amplitude exceptionnelle dans le cadre du dispositif **ORSEC**. Au cours de ces 3 jours au Cedre, élus et techniciens des communes d'Erdeven, d'Etel, de Belz, de Locoal-Mendon, de Plouhinec et les Syndicats mixtes du grand site Gâvres-Quiberon et de la ria d'Etel ont bénéficié d'une formation pratique. Elle fut principalement dédiée aux stratégies d'intervention ainsi qu'aux techniques et équipements pouvant être mis en œuvre lors de pollutions accidentelles par hydrocarbures en zones littorales. Ce fut également l'occasion de présenter le volet "Lutte contre la pollution maritime" du PCS (plan Infra POLMAR) réalisé l'année dernière par **VIGIPOL** au profit des communes du bassin versant de la ria d'Etel.

Projet Arctic Oil Spill Response Technology

Le Cedre poursuit sa participation au projet « *Arctic Oil Spill Response Technology* » mené dans le cadre du *Joint Industry Programme* et visant à améliorer les connaissances du comportement et de l'impact des hydrocarbures en milieu arctique ([Lettre 232](#)). Un agent du Cedre s'est rendu sur le site d'expérimentation de Svea (Svalbard, Norvège) en février puis en mars pour participer aux campagnes de prélèvement de carottes de glace et d'eau, en partenariat avec des équipes du Canada, des États-Unis, du Danemark et de Norvège. Plus de 300 échantillons ont d'ores et déjà été prélevés par le Cedre. Une troisième campagne d'échantillonnage est programmée en mai prochain, avant que la hausse des températures ne permette plus l'accès à la banquise.

Copenhague, Arctic Technology Conference

Le Cedre a participé à la quatrième *Arctic Technology Conference*, qui s'est déroulée du 23 au 25 mars 2015 à Copenhague (Danemark), organisée par OTC (*Offshore Technology Conference*). Parmi les avancées développées pour relever les défis technologiques posés par le développement dans l'Arctique, l'accent a été mis sur les outils de détection à distance et la modélisation. Une session était consacrée à la prévention de la pollution.

Congrès ICOPCE à Singapour

Le Cedre a participé, du 21 au 24 avril, au cinquième congrès ICOPCE (*International Chemical and Oil Pollution Conference and Exhibition*) qui se déroule tous les deux ans. Ce congrès est organisé par la *Maritime and Port Authority* (MPA) de Singapour et regroupe environ 250 participants venus de toute la région du sud-est Asiatique, y compris la Russie et l'Australie. Le représentant du Cedre a participé à une table ronde (*panel discussion*) ayant trait aux Plans Nationaux d'Urgence et a donné une conférence sur les techniques émergentes dans l'organisation de la réponse aux pollutions chimiques et par hydrocarbures.

Atelier sur la télédétection, Middelburg, Pays-Bas

À l'initiative du secrétariat de l'Accord de Bonn, un atelier sur la télédétection des pollutions s'est tenu à l'université Roosevelt de Middelburg, du 14 au 16. Il a rassemblé plus de 60 participants, issus aussi bien de la sphère publique que de l'industrie. Le Cedre y a participé. Les débats ont surtout concerné la mise en œuvre des mesures de surveillance aérienne veillant à contrôler le respect des annexes 2 (prévention de la pollution par les substances liquides nocives transportées en vrac) et 6 (prévention de la pollution de l'air par les navires) de MARPOL 73/78.

Réunion du Gesamp, siège de l'OMI

Du 13 au 17 avril, le Cedre a participé à la 52e réunion du groupe d'experts du **GESAMP** au cours de laquelle une vingtaine de produits chimiques soumis par l'industrie ont été évalués afin d'en définir le danger potentiel selon MARPOL 73/78, Annexe II.

Entrée en vigueur de la convention internationale de Nairobi

La **convention internationale de Nairobi** adoptée le 18 mai 2007 (Nairobi WRC 2007) portant sur l'enlèvement des épaves est entrée en vigueur le 14 avril. Cette convention comble une lacune du droit maritime, fixant des règles uniformes internationales, en matière de responsabilité et d'indemnisation. Elle reconnaît aux États côtiers le droit d'intervenir sur les épaves se trouvant dans leur Zone Economique Exclusive lorsqu'elles constituent un danger pour la navigation ou pour l'environnement. Elle rend les propriétaires financièrement responsables des frais occasionnés par les opérations d'enlèvement de l'épave et les oblige à contracter une assurance contre ce risque (ou à se doter d'une garantie financière). La convention permet aux États concernés d'exercer une action contre les assureurs afin de se faire rembourser des frais d'opérations d'enlèvement de l'épave.